

Programme

Lausanne

2026

Nos ambitions pour Lausanne. Pour vous. Avec nous.

Les Vert'libéraux et le Parti Le Centre Lausanne ont décidé de s'unir pour défendre une vision commune : une ville qui avance et exploite pleinement son potentiel. Pour y parvenir, nous vous proposons un programme fondé sur des mesures pragmatiques et proches des préoccupations des Lausannois-e-s. Il est temps que Lausanne mette en place des politiques publiques profitant réellement à toutes et tous, sans laisser personne au bord du chemin. La Ville de Lausanne doit redevenir un lieu agréable pour y vivre, s'y installer et y rester, tout en affirmant son rôle de pôle d'innovation et de modernité.

Lausanne est une ville au cœur de la Suisse romande et de l'Europe, nichée dans un paysage à couper le souffle, fière de sa diversité et réputée pour l'excellence de ses hautes écoles. Nous devons miser sur tous ces atouts pour faire mieux. De la ville la plus endettée de Suisse aux infrastructures des années 80, nous voulons passer à une ville du 21^{ème} qui investit pour son avenir et sa prospérité économique, sociale, environnementale et culturelle.

C'est pourquoi nous nous engageons pour des projets d'infrastructures publiques à la hauteur des besoins d'une agglomération et d'un véritable centre économique.

Il s'agit également de garantir un cadre de vie sûr et serein pour toutes et tous. Face à la détresse humaine créée par l'explosion du deal et de la consommation de drogue au centre-ville, nous voulons mettre en place une gestion coordonnée à la fois sociale, pragmatique et efficace pour assurer un espace public apaisé.

Nous misons également sur une transition énergétique rendant notre ville résiliente face au changement climatique. Il est nécessaire de simplifier les procédures et encourager fiscalement les particuliers qui installent des équipements d'énergies renouvelables. De même, pour faire face aux étés caniculaires, il est urgent de créer partout en ville des espaces frais accessibles à toutes et à tous et de prohiber la construction ou la rénovation générant de nouveaux îlots de chaleur.

Construire une ville durable, c'est aussi mieux répondre aux besoins de celles et ceux qui y vivent et y travaillent. Nous voulons mieux soutenir les jeunes actifs et/ou parents en leur offrant des solutions de garde facilitant la conciliation entre vie professionnelle et familiale.

Lausanne doit redevenir la ville des possibles. Nous voulons qu'elle permette à chacune et chacun, ainsi qu'aux entreprises de saisir les perspectives qui feront de Lausanne un lieu où choisir de s'établir et de se développer. Cela passe également par une fiscalité équitable qui ne pénalise pas la classe moyenne, pilier indispensable de finances saines et durables et d'un service public de qualité.

Enfin, seule une administration publique agile et tournée vers l'avenir peut accompagner la population et celles et ceux qui entreprennent.

Pour porter cette vision ambitieuse, nous avons établi notre programme politique commun. Il énonce les propositions et mesures concrètes pour lesquelles nous nous engageons.

Table des matières

1	Mobilité – Stop aux embouteillages d'idées : pour une ville qui roule	5
1.1	Axe Gare-Flon-Chauderon, évitons l'impasse !	5
1.2	Évacuation des aménagements provisoires de la Place de la gare	5
1.3	Donner de l'oxygène à l'axe Gare-Flon grâce à une liaison piétonne	5
1.4	Une ville avec un réseau de métros ambitieux	6
1.5	La Place de l'Europe : un véritable point de convergence (M1, M2, M3, LEB, tram)	6
1.6	Un M3 qui sert un public plus important que les Lausannois-e-s	6
1.7	Faire du M1 un véritable métro du XXI ^e siècle	6
1.8	Transports publics gratuits en zone 11/12 le samedi – parce que l'avenir ne devrait pas coûter un billet	6
1.9	Interconnecter la couronne lausannoise (Épalinges, Pully, Le Mont, Renens...) grâce à un plan de mobilité régional cohérent	7
1.10	Application Park & Ride incitative : achetez en ville, obtenez 50 % de rabais sur votre ticket parking Park & Ride.	7
1.11	Soutien du développement du service « Riponne Express » mobilité douce, sacs de courses légers	7
2	Sécurité – Ni laxisme, ni déni	8
2.1	Des espaces de consommation sécurisés renforcés	8
2.2	Des patrouilles mixtes entre policières-ers	8
2.3	Du travail plutôt que l'illégalité	8
2.4	L'organisation d'Assises de la consommation de drogues à Lausanne	8
2.5	Des caméras et capteurs intelligents dans les zones sensibles	9
2.6	Tolérance 0 vis-à-vis des dealers multirécidivistes	9
2.7	Former mieux et valoriser plus la fonction d'agent de police	9
2.8	Rénovation de l'Hôtel de police	9
3	Urbanisme & Logement – Des logements accessibles, une ville durablement construite	10
3.1	Un réseau de places vertes, rafraîchissantes et lieux de rencontre	10
3.2	Des rives aménagées pour toutes et tous, sans privilèges	10
3.2.1	Création d'une plage le long du quai de Belgique et végétalisation des quais.	11
3.2.2	Réaménagement du bord du lac de Vidy au parc Bourget.	11
3.2.3	Gratuité de la piscine de Bellerive,	11
3.2.4	Végétalisation de la place de la Navigation	11
3.2.5	Un Stade Pierre-de-Coubertin pour le sport populaire non réservé à une élite	11
3.3	Assouplissement du droit de préemption pour acheter et rénover des immeubles vétustes sans spéculation, via un fonds communal de rénovation	12
3.4	Des zones perméables pour tout projet de construction	12

3.5	Débloquer le marché du logement : régulation intelligente et incitations ciblées pour un accès au logement pour les jeunes et familles.	12
3.6	Accélérer les procédures par leur digitalisation	13
4	Écologie & Energie – La transition sans stagnation	14
4.1	Panneaux solaires sur ton toit ? La Ville investit et tu consommes local en payant moins cher	14
4.2	Autonomie énergétique des bâtiments publics et éclairage intelligent à l'échelle urbaine	14
4.3	Objectif neutralité carbone 2040, soutenu par des tests grandeur nature avec les start-ups de l'Innovation Park	14
4.4	Bon de 20 CHF pour végétaliser ton balcon avec des plantes pour pollinisateurs.	15
5	Jeunesse & Social – Une ville qui ne laisse personne sur le pas de la porte	15
5.1	Bons de garde universels, utilisables dans crèches privées, publiques ou maisons de quartier	15
5.2	Renforcer et étendre les conventions intercommunales et tripartites pour l'accueil de jour à Lausanne	16
5.3	Garde d'enfants dans les musées, halle de Beaulieu, maisons de quartier – activation des espaces dormant l'été	16
5.4	Récompenser les jeunes professionnels qui restent à Lausanne : prime pour ceux qui s'installent plus de 5 ans à Lausanne après l'obtention de leur diplôme à Lausanne.	16
6	Économie & Fiscalité – Libérer les énergies locales	17
6.1	Création d'un bureau de délégué au commerce	17
6.2	Alléger la charge fiscale	17
6.3	Taxer les locaux commerciaux inoccupés	18
6.4	Assouplir les horaires des petits commerces (peu de coûts, gros impact)	18
7	Une administration digitale, efficace et responsable	19
7.1	Un plan de digitalisation de l'administration communale	19
7.2	Introduire une progression salariale basée sur le mérite	19
7.3	Une indexation pour celles et ceux qui en ont vraiment besoin	20
7.4	Postes non remplacés au départ à la retraite et réévalués à chaque départ	20
8	Culture – Pour une culture populaire	21
8.1	Billets à prix réduits : pour étudiants, chômeurs et jeunes adultes à l'Opéra, l'OCL, le Bèjart Ballet – démocratiser l'excellence.	21
8.1	Création d'un fonds pour la culture populaire.	21

1 Mobilité – Stop aux embouteillages d'idées : pour une ville qui roule

Lausanne est le chef-lieu de notre canton. Elle a besoin d'un centre-ville accessible à toutes et tous pour maintenir son attractivité économique, en particulier celle de ses commerces indépendants. Accessibilité à l'hypercentre, cohabitation entre toutes les mobilités, chantiers d'envergure comme la gare et les métros et interconnexions aux réseaux d'agglomérations et cantonaux, nous souhaitons faire avancer ces dossiers cruciaux avec une vision à long terme. Nous nous engageons pour une mobilité pensée à l'échelle de toute une région qui permette à chacune et chacun de trouver sa place sur la route et le trottoir. C'est ainsi que la transition vers une mobilité plus durable et respectueuse de l'environnement pourra réellement avancer, portée par une large majorité des usagères et usagers. Nous avons à cœur de mieux équilibrer les intérêts du tissu économique local et des habitant-e-s. Cela passe par le développement cohérent de la mobilité douce en la rendant possible et sûre pour toutes et tous, y compris les plus vulnérables. Pour changer les habitudes des automobilistes, il est primordial de leur offrir des alternatives pratiques pour laisser leur véhicule à l'entrée de la ville.

Pour concrétiser cette vision d'une mobilité fluide, accessible et durable, et pour mieux répondre aux besoins des habitant-e-s, comme de notre tissu économique, nous proposons les mesures suivantes.

1.1 Axe Gare-Flon-Chauderon, évitons l'impasse !

La Gare de Lausanne et celle du Flon sont des pôles de mobilité cruciaux pour l'agglomération lausannoise, les plus importants de Suisse romande. Avec l'arrivée du tram, un LEB à cadence augmentée et la construction du M3, la fluidité du trafic passager sur l'axe Gare-Flon-Chauderon est une priorité absolue. Or, à ce jour, la gouvernance des projets en cours, notamment celui du chantier des métros et de la modernisation de la gare, demeure insuffisante et sans vision fédératrice. Afin d'y remédier, nous nous engageons pour la mise en place des mesures immédiates suivantes.

1.2 Donner de l'oxygène à l'axe Gare-Flon grâce à une liaison piétonne

Le tronçon du m2 Gare-Flon est bientôt saturé à toute heure de la journée et plus seulement aux heures de pointe. Avec les divers retards pris dans les chantiers de la gare et des métros, cette situation ne va pas s'améliorer. Nous soutenons fermement le projet de galerie piétonne entre la Gare et le Flon, porté par une pétition et diverses interventions parlementaires par les sections locales et cantonales des Vert'libéraux, des Vert-e-x-s, Pro-vélo et l'ATE. Cette alternative offre une solution immédiate à l'engorgement de cet axe et est plus économe que l'option ultra-coûteuse visant à augmenter les cadences du m2 par l'achat de nouvelles rames.

1.3 Une ville avec un réseau de métros ambitieux

Nous voulons un hyper-centre de Lausanne intelligemment desservi par des transports publics interconnectés de façon efficace. Avec l'évolution démographique de la région lémanique et de l'ensemble de l'agglomération lausannoise, l'offre en transports en commun doit s'adapter pour tenir compte des besoins existants et inciter un large public à utiliser les transports publics.

Pour cela, il est indispensable que l'accessibilité au centre-ville soit pensée à l'échelle de l'agglomération et plus loin encore.

1.4 La Place de l'Europe : un véritable point de convergence (M1, M2, M3, LEB, tram)

Le M3 doit s'arrêter à la Place de l'Europe afin qu'il soit réellement connecté avec toutes les autres lignes d'importance. (M1, M2, LEB et tram), permettant ainsi aux habitant-e-s d'éviter un détour insensé par la gare. Pour maintenir cet arrêt à la Place de l'Europe et permettre au M3 de terminer à la Gare, il pourrait emprunter le tunnel existant du LEB entre Chauderon et le Flon. La Place de l'Europe deviendrait ainsi un véritable vrai hub des métros.

1.5 Un M3 qui sert un public plus important que les Lausannois-e-s

Il est également essentiel de prolonger le M3 dès sa construction jusqu'au Mont-sur-Lausanne via le quartier du Rionzi, et pourquoi pas au sud, par une prolongation via l'avenue de Cour, Vidy, la Maladière jusqu'au campus UNIL/EPFL pour augmenter la desserte des quartiers existants, du bord du lac et des universités.

1.6 Faire du M1 un véritable métro du XXI^e siècle

Le M1, véritable porte d'accès au campus et à l'Ouest lausannois depuis le centre-ville a déjà plus de 30 ans et nécessite une rénovation et une modernisation dans des délais raisonnables, soit avant 2035. Le M1 doit être reconstruit en véritable métro, majoritairement souterrain et complètement automatisé. Ce projet devrait être réalisé tout en maintenant son exploitation actuelle afin de réduire au maximum l'impact sur les usagères et usagers.

1.7 Transports publics gratuits en zone 11/12 le samedi – parce que l'avenir ne devrait pas coûter un billet

Pour changer les habitudes, la gratuité est un levier ayant fait ses preuves¹. Une gratuité ciblée les samedis permettrait d'attirer des consommatrices-eurs dans les rues et les commerces de Lausanne. Le samedi est également un jour de forte affluence dans le trafic et reporter une partie de ce dernier dans les transports publics permettrait de le fluidifier.

1.8 Interconnecter la couronne lausannoise (Épalinges, Pully, Le Mont, Renens...) grâce à un plan de mobilité régional cohérent

L'agglomération de Lausanne a connu un boom démographique ces 10 dernières années, notamment dans l'Ouest lausannois. Pour éviter que les déplacements entre communes ne passent systématiquement par le centre-ville, nous proposons de mettre en place un réseau de transports publics permettant à la couronne lausannoise d'être interconnectée directement.

A court terme, il s'agit de créer des nouvelles lignes de bus tangentielles en demi-cercle dans toute la couronne lausannoise reliant par exemple la Maladière à Malley, Prilly à la Blécherette, Le Mont aux Croisettes, Bellevaux au CHUV et la Sallaz à Pully. Des aménagements dédiés comme des voies en site propre et de bonnes interfaces d'interconnexion permettraient de rendre ces trajets attractifs et contribueraient à délester le centre-ville.

A long terme, grâce à des financements du côté du fonds FORTA, un nouveau métro, M4, pourrait créer une réelle rocade dans la couronne lausannoise et relier de manière efficace tous les quartiers périphériques.

Ce réseau de transports publics devrait également desservir les principaux Park & Ride entourant Lausanne afin d'être utilisé par les travailleur-e-s responsables d'une partie du trafic de transit.

1.9 Application Park & Ride incitative : achetez en ville, obtenez 50 % de rabais sur votre ticket parking Park & Ride.

Les automobilistes faisant l'effort de laisser leur véhicule à l'extérieur du centre-ville, soit dans un Park & Ride devraient bénéficier d'un rabais de 50% sur le prix de leur parking à condition qu'ils aient effectué un achat de plus de 50 CHF dans un commerce partenaire de l'opération (en scannant le ticket lors du paiement à la machine).

¹ Rouen, Montpellier et Nantes ont déjà mis en place cette mesure afin de fluidifier le trafic lors des périodes de fortes affluences telles que le samedi.
<https://www.cidj.com/bien-vivre/ses-deplacements/transports-en-commun-gratuits-queles-sont-les-villes-concernees?>

1.10 Soutien du développement du service « Riponne Express » mobilité douce, sacs de courses légers

Pour faciliter les achats sans voiture au centre-ville, nous voulons renforcer le service « Riponne-Express » en proposant la livraison le jour même dans l'un des Park & Ride ou directement à domicile. Nous aimerions également offrir aux clients des commerces lausannois la possibilité d'utiliser des casiers dans les Park & Ride, accessible par code QR afin d'éviter toute contrainte liée aux horaires d'ouverture.

2 Sécurité – Ni laxisme, ni déni

Notre ville mérite des rues où chacune et chacun se sent en sécurité. Pour cela, il est urgent de mettre en place une politique efficace, pragmatique et coordonnée de lutte contre le deal et la consommation de drogues dans l'espace public. Les acteurs sociaux, médicaux et de la sécurité doivent agir de concert afin de prendre en charge cette problématique à la racine et ne plus laisser la voie libre aux cartels de la drogue.

Nous nous engageons pour le développement d'un 5^{ème} pilier en matière de lutte contre le deal et la consommation de drogues, soit celui de l'insertion socioprofessionnelle par le travail et des travaux d'intérêt public.

Pour prendre cette problématique à bras-le-corps, nous proposons des mesures concrètes pour lutter contre ce fléau générant misère humaine, insécurité et colère dans les rues de Lausanne.

2.1 Des espaces de consommation sécurisés renforcés

Nous souhaitons la mise en place d'un accompagnement continu grâce à des horaires étendus garantissant une prise en charge 24h/24, complétée par l'installation de douches et d'un espace *sleep-in* afin de limiter les actes de consommation dans la rue. Parallèlement, un dispositif social et médical renforcé doit être déployé au sein des espaces de consommation sécurisés, afin de faciliter l'accès aux soins, le soutien psychologique et les traitements de substitution, contribuant ainsi à réduire le marché noir et à favoriser la réinsertion des usagers².

2.2 Des patrouilles mixtes entre policières-ers

Nous voulons renforcer les patrouilles mixtes réunissant des policiers et des intervenant·e·s médico-sociaux, afin d'assurer une prise en charge globale, humaine et efficace des personnes en situation de toxicodépendance. Ces équipes doivent bénéficier d'une formation spécifique favorisant la collaboration interdisciplinaire, pour mieux concilier sécurité publique et accompagnement social et santé.

2.3 Du travail plutôt que l'illégalité

En collaboration avec l'EVAM, le SPOP et les employeurs-euses volontaires, nous proposons que la Ville de Lausanne mène des projets pilotes d'intégration des dealers (souvent requérants d'asile) dans les métiers en pénurie de main-d'œuvre, comme la restauration, les soins, le bâtiment et l'agriculture.

² Ville de Zurich. (2020). Programme de réinsertion professionnelle pour usagers de drogues. <https://www.stadt-zuerich.ch/de/gesundheit/sucht-und-drogen.html> ; European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction (2022). Drug decriminalisation policies in Europe. https://www.euda.europa.eu/publications/edr/trends-developments/2022_en ; Transform Drug Policy Foundation. (2020). Drug Decriminalisation in Portugal: Setting the Record Straight. <https://transformdrugs.org/blog/drug-decriminalisation-in-portugal-setting-the-record-straight>

2.4 L'organisation d'Assises de la consommation de drogues à Lausanne

Nous nous engageons pour l'organisation d'Assises de la consommation de drogues à Lausanne, réunissant l'ensemble des acteurs concernés — institutions, associations, professionnels de santé et usagers. Cette rencontre vise à instaurer un dialogue constructif et à initier une dynamique de travail commune entre les différentes collectivités publiques, afin de coordonner les politiques locales et renforcer la cohérence des actions menées.

2.5 Des caméras et capteurs intelligents dans les zones sensibles

Nous proposons l'installation de caméras et de capteurs intelligents dans les zones sensibles pour renforcer la prévention et améliorer la réactivité face aux situations à risque. Ce dispositif devra être déployé dans un cadre rigoureusement encadré, garantissant le respect intégral de la législation sur la protection des données et des libertés individuelles.

2.6 Tolérance 0 vis-à-vis des dealers multirécidivistes

Une politique de tolérance zéro doit être appliquée à l'égard des dealers multirécidivistes, avec un contrôle systématique sur le terrain permettant la saisie immédiate de l'argent liquide et de la marchandise. Cette approche vise à affaiblir les réseaux de revente et à renforcer la sécurité dans l'espace public.

2.7 Former mieux et valoriser plus la fonction d'agent de police

A Lausanne, près de 30 postes de policières et policiers budgétés restent non pourvus chaque année. Pour rendre ces postes plus attractifs et mieux préparer les agents aux réalités d'une grande ville, nous voulons renforcer la formation spécifique pour appréhender au mieux les interventions dans le contexte urbain. Aujourd'hui, la formation est la même pour tout membre d'un corps de police vaudois. Nous voulons la mise en place d'une formation approfondie et valorisée sous l'angle salarial pour les policiers se destinant à exercer leurs fonctions en milieu urbain et à Lausanne.

2.8 Rénovation de l'Hôtel de police

Nous exigeons la rénovation avant la fin de la prochaine législature (2031) de l'Hôtel de police de Lausanne. Les conditions actuelles ne sont plus acceptables, ni pour les victimes qui y sont accueillies ni pour le personnel qui y travaille au quotidien.

3 Urbanisme & Logement – Des logements accessibles, une ville durablement construite

Lausanne doit devenir une ville résiliente face au changement climatique, un lieu où il fait bon vivre en toute saison. Elle doit donner envie aux jeunes actifs et aux familles d'y rester, permettre aux travailleuses et travailleurs de s'y établir durablement et offrir aux personnes âgées un cadre de vie paisible. Pour y parvenir, l'accès à la propriété ne doit plus être un privilège ; le patrimoine bâti de la ville doit être rénové rapidement ; et les efforts pour produire de l'énergie verte ou réduire la consommation d'énergie doivent être encouragés, au lieu d'être freinés par des démarches administratives lourdes.

Nous sommes d'avis qu'il est important de garantir à toutes et à tous un accès universel à des espaces frais dans toute la ville, afin de protéger la population face aux canicules de plus en plus fréquentes.

Pour faire de Lausanne une ville respectueuse de l'environnement, où il fait bon habiter et prête à affronter le climat du 21^{ème} siècle, nous proposons les mesures suivantes.

3.1 Un réseau de places vertes, rafraîchissantes et lieux de rencontre

Des Croisettes à la Place de la Navigation en passant par Plateforme 10, nous voulons une politique coordonnée entre les différentes places publiques de Lausanne. Il faut cesser de répéter le même scénario qui ajoute à chaque construction et rénovation un nouvel îlot de chaleur.

Nous nous engageons pour un réseau de places arborisées et la dé-bétonisation des places principales afin d'en faire un nouvel espace de respiration pour les habitantes et habitants. En effet, pour la population, en particulier les plus vulnérables et/ou celles et ceux dont les appartements sont mal isolés, il est essentiel de disposer à proximité de chez soi, de zones où se rafraîchir.

Enfin, de nombreux espaces publics sont aujourd'hui inexploités dans nos rues (terrasses, capites dans les parcs publics). En les réhabilitant systématiquement en buvettes proposant de la petite restauration durant l'été comme cela se fait déjà dans certains quartiers, ces lieux pourront devenir de nouveaux espaces de vie et de rencontre pour les Lausannois-e-s.

3.2 Des rives aménagées pour toutes et tous, sans privilèges

Ces dernières années, avec des étés de plus en plus chauds, les habitant-e-s de Lausanne et de la région sont de plus en plus nombreux à vouloir profiter des rives du lac.

Or, de la piscine de Bellerive à la Tour Haldimand, l'accès au lac reste limité, voire compliqué. Nous nous engageons pour une vision moderne et globale de cette zone, afin d'en faire un véritable lieu de vie et de loisirs, ouvert à toutes et tous.

Dans ce cadre et afin de garantir un accès facilité au lac, au pied du M2, notamment pour les travailleuses et travailleurs, nous proposons les mesures suivantes.

3.2.1 Création d'une plage le long du quai de Belgique et végétalisation des quais.

En réaménageant ce quai dont la conception date d'un autre siècle, il serait possible de créer une plage accessible à toutes et tous à proximité immédiate du M2. La végétalisation des surfaces bétonnées est également nécessaire pour les rendre moins austères. La suppression de la circulation automobile sur les quais de Belgique permettrait quant à elle de créer un réel parc avec plage au Denantou.

3.2.2 Réaménagement du bord du lac de Vidy au parc Bourget.

Depuis 1964, rien n'a changé sur les rives ouest de Lausanne. Il est temps de valoriser cette zone en développant de nouveaux espaces de baignade et en repensant les infrastructures sportives afin de libérer davantage d'espaces verts au bord du lac.

3.2.3 Gratuité de la piscine de Bellerive,

En nous inspirant du modèle du Marzili de Berne, nous proposons de rendre la piscine de Bellerive gratuite. Il s'agit de la solution permettant de couper court aux innombrables débats sur l'accessibilité aux rives du lac devant la Piscine de Bellerive et d'assurer un accès en toute saison. Elle éviterait également une dépense superflue liée à la construction d'une luxueuse passerelle surplombant cette zone.

3.2.4 Végétalisation de la place de la Navigation

La végétalisation de la place de la Navigation permettra de créer un espace plus ombragé, convivial et agréable pour toutes et tous (cf. 3.2.1).

3.2.5 Un Stade Pierre-de-Coubertin pour le sport populaire non réservé à une élite

Nous nous opposons à la construction dispendieuse d'un nouveau stade Pierre-de-Coubertin comme envisagé par la Municipalité de Lausanne durant la législature 2021-2026. Dépenser 70 millions de francs de la poche des contribuables lausannois pour une infrastructure utilisée au maximum de sa capacité un soir par an ne relève pas de l'intérêt public. A l'heure actuelle, la conception du projet – coûteuse, mal conçue et dépourvu de mesures d'accompagnement, notamment en matière de mobilité – n'est pas soutenable.

Face au fiasco de la reconversion de la Pontaise, dont le sort demeure incertain, des difficultés de mobilité générées par l'emplacement du stade de la Tuilière ainsi que la mauvaise gestion de la Vaudoise Arena, nous refusons de donner un chèque en blanc à la Municipalité pour une nouvelle infrastructure sportive majeure.

Une alternative existe : la rénovation du stade de la Pontaise qui permettrait de préserver le patrimoine sportif et architectural de l'histoire lausannoise.

Conscient-e-s de l'importance du sport à Lausanne, Capitale olympique, nous sommes prêt-e-s à soutenir ce projet, mais ni dans sa forme actuelle, ni à n'importe quel prix. Selon nous, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Une rénovation du Stade Pierre-de-Coubertin dans son emprise actuelle et sans déplacement excessivement coûteux.
2. Un stade ouvert dans son virage Sud afin de limiter les coûts de construction.
3. Un stade conçu de manière à pouvoir accueillir d'autres manifestations sportives et culturelles tout au long de l'année.
4. Un véritable plan de mobilité pour l'accès à la zone « Maladière-Vidy » en transports publics, y compris les soirs de manifestations.
5. Au moins 50% de financements externes pour un éventuel nouveau stade, le solde devant être investi pour l'aménagement des rives de Lausanne pour toutes et tous (cf. point 3.2)
6. La création d'un espace dédié à un incubateur de start-up dans un stade de la Pontaise reconverti afin de créer de l'activité économique à proximité des Plaines-du-Loup.

3.3 Assouplissement du droit de préemption pour acheter et rénover des immeubles vétustes sans spéculation, via un fonds communal de rénovation

L'assouplissement du droit de préemption permettrait à la Ville de Lausanne d'acquérir et de rénover des immeubles vétustes sans alimenter la spéculation immobilière. La création d'un fonds communal de rénovation, inspiré des modèles allemands et finlandais, garantirait la réhabilitation durable du parc immobilier tout en préservant l'accès au logement abordable pour les habitants³.

3.4 Des zones perméables pour tout projet de construction

Nous voulons encourager les zones perméables dans tout projet de construction d'envergure pour lutter contre les îlots de chaleur et préserver la nature en ville. Il s'agit d'imposer des taux minimaux, mais aussi d'inciter à dépasser ces taux grâce à un système de subventions⁴.

³ Des fonds communaux en Allemagne ou Finlande permettent d'acquérir et réhabiliter des immeubles vétustes sans s'exposer à la spéculation. Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). (2021), Le droit de préemption comme outil de politique foncière. <https://www.fnau.org/fr/2022/01/19/agences-durbanisme-et-etablissements-publics-fonciers-se-mobilisent-pour-la-sobriete-fonciere-et-contre-la-speculation/>

⁴ Bâle impose des toits végétalisés et perméables ; la couverture moyenne atteint 5,7 m²/habitant, avec bénéfices sur la biodiversité, la gestion des eaux et l'atténuation d'îlots de chaleur. <https://interlace-hub.com/green-roof-strategy-basel/> European Environment Agency. (2021). Green infrastructure and urban planning. https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-031-67354-2_12

3.5 Débloquer le marché du logement : régulation intelligente et incitations ciblées pour un accès au logement pour les jeunes et familles.

Une régulation intelligente du marché du logement, associée à des incitations ciblées, permettrait de faciliter l'accès des jeunes et des familles à un logement abordable à Lausanne. En s'inspirant des modèles néerlandais, allemands ou finlandais, la ville pourrait combiner quotas de logements sociaux et aides financières spécifiques, favorisant ainsi une offre diversifiée et stable sans encourager la spéculation⁵.

3.6 Accélérer les procédures par leur digitalisation

Lausanne, grâce à son tissu urbain dense, peut devenir pionnière en matière d'habitat durable. Les rénovations énergétiques et la construction de bâtiments respectueux de l'environnement doivent être encouragées et non entravées. Pour y parvenir, il est urgent d'accélérer les procédures d'autorisation de rénover ou de construire grâce une administration efficace et réellement au service de celles et ceux qui investissent dans l'avenir lausannois. Nous proposons une numérisation de ces procédures et la simplification des démarches pour les projets de rénovations bénéfiques à l'environnement.

⁵ Les Pays-Bas, l'Allemagne ou la Finlande combinent quotas de logement social et primes pour jeunes familles, permettant une offre plus souple sans inflation spéculative. OCDE. (2022). Housing and inclusive growth. <https://www.oecd.org/fr/>

4 Écologie & Energie – La transition sans stagnation

Investir maintenant dans la production d'énergie verte et locale, c'est préparer notre autonomie et notre indépendance énergétique de demain. Dépendre des énergies fossiles, c'est rester vulnérable face aux instabilités géopolitiques internationales. Une ville de Lausanne innovante dans ce domaine, c'est une garantie de sécurité énergétique pour l'avenir.

Afin d'accélérer la transition énergétique, en impliquant tous les acteurs impliqués main dans la main, nous proposons les mesures suivantes.

4.1 Panneaux solaires sur ton toit ? La Ville investit et tu consommes local en payant moins cher

Nous proposons que les propriétaires d'immeubles mettent à disposition des Services industriels leurs surfaces sur les toits pour l'installation de panneaux solaires destinés à alimenter les besoins énergétiques de la Ville, en échange d'un rabais sur leur facture d'électricité⁶.

4.2 Autonomie énergétique des bâtiments publics et éclairage intelligent à l'échelle urbaine

Nous nous engageons pour une autonomie énergétique sur le long terme des bâtiments d'usage public, ainsi qu'un éclairage public intelligent, permettant de réaliser des économies d'énergie⁷.

4.3 Objectif neutralité carbone 2040, soutenu par des tests grandeur nature avec les start-ups de l'Innovation Park

Lausanne a la chance de se situer à proximité immédiate de l'EPFL et de l'UNIL. Il est temps de décroiser ces deux mondes afin que les autorités de la ville de Lausanne s'imprègnent pleinement de l'esprit d'innovation de nos prestigieuses universités afin d'offrir l'excellence en termes de transition énergétique à sa population.

Des partenariats publics-privés dans les pôles d'innovation pourraient permettre de tester des solutions expérimentales efficaces pour atteindre la neutralité carbone tout en boostant l'écosystème local. Le principe fondamental de la mesure est de mobiliser les synergies avec

⁶ IEA (2022), Solar thermal technologies deployed in around 400 million dwellings by 2030, IEA, Paris <https://www.iea.org/reports/solar-thermal-technologies-deployed-in-around-400-million-dwellings-by-2030>

⁷ Des études EPFL/HES-SO démontrent que l'autoconsommation solaire décentralisée sur 60 % des toits suisses pourrait couvrir jusqu'à 50 % des besoins publics et réduire les coûts réseaux de ~43 %. Meleti, V., Delitheou, V. (2020). Smart Cities and the Challenge of Cities' Energy Autonomy. In: Augusto, J.C. (eds) Handbook of Smart Cities. Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-030-15145-4_50-1
https://link.springer.com/rwe/10.1007/978-3-030-15145-4_50-1

des institutions déjà présentes à Lausanne (EPFL) et vecteurs d'innovation afin d'envisager des partenariats nous permettant d'entamer une transition vers une ville intelligente⁸.

4.4 Bon de 20 CHF pour végétaliser ton balcon avec des plantes pour pollinisateurs.

Cette mesure permettrait de sensibiliser l'ensemble de la population à la nécessité de maintenir une population d'insectes pollinisateurs en ville afin de freiner le déclin spectaculaire de la biodiversité depuis la Révolution industrielle⁹.

⁸ <https://iclei-europe.org/publications-tools/?c=search&uid=nP7I5CQg>

⁹ Des programmes similaires en Allemagne et Belgique (10 €/balcon) ont progressivement créé un réseau urbain favorable aux pollinisateurs, démontré utile au climat local.
<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/publications/publications-biodiversite/biodiversite-et-qualite-paysagere-en-zone-batie.html>

5 Jeunesse & Social – Une ville qui ne laisse personne sur le pas de la porte

Avoir une ville attractive pour ces citoyens, c'est garantir à chacune et chacun les conditions-cadres nécessaires pour s'épanouir dans sa vie professionnelle, familiale et sociale.

Lausanne doit offrir à toutes les générations les conditions nécessaires pour vivre, travailler, grandir et s'épanouir, que l'on soit parent, étudiant-e, (jeune) actif-ve ou retraité-e.

Aujourd'hui, les familles se heurtent à des listes d'attente, à une offre de garde segmentée et à des procédures complexes. Parallèlement, les jeunes actifs diplômé-e-s formé-e-s à Lausanne quittent la ville, faute de condition favorable pour y rester à long terme.

Pour répondre à ces défis, nous proposons un ensemble de mesures visant à renforcer l'accueil de jour; à mobiliser de nouvelles capacités, à accompagner les parents et à faire de Lausanne une ville où les jeunes adultes ont envie et les moyens de construire leur avenir.

5.1 Bons de garde universels, utilisables dans crèches privées, publiques ou maisons de quartier

Lausanne doit garantir un accès équitable à toutes les places disponibles, qu'elles soient publiques, privées ou en maisons de quartier, sans renoncer à l'équité tarifaire. Inspirée d'expériences suisses et européennes, la Ville mettrait en place, sur le modèle biennois, des bons de garde universels utilisables librement dans la structure de leur choix¹⁰.

Le système repose sur un barème unique lié au revenu déterminant, à la taille du ménage et au taux d'activité. Chaque bon est nominatif et non transférable. La Ville applique le tiers payant : elle verse la valeur du bon directement à la structure, et la famille ne paie que le reste à charge.

5.2 Renforcer et étendre les conventions intercommunales et tripartites pour l'accueil de jour à Lausanne

Le Réseau-L [préscolaire (0–4 ans) et parascolaire (1P–11S) et les offres de vacances pour les enfants domiciliés ou scolarisés en ville] combine structures communales et privées subventionnées. Autour de Lausanne, plusieurs réseaux intercommunaux offrent des relais naturels. Ensemble, ils forment un continuum territorial prêt à absorber les pics de demande si les passerelles sont formalisées. Nous voulons formaliser cette coopération par des conventions renforcées avec trois axes :

¹⁰ Système bernois, cf.

<https://www.fambe.sites.be.ch/fr/guide-des-familles/prise-en-charge-denfants/bons-de-garde#:~:text=Dans%20le%20syst%C3%A8me%20des%20bons,la%20taille%20de%20la%20famille>. Inspiré des "chèques-service accueil" (CSA) en France et des Gutscheine en Allemagne, qui permettent un libre choix du mode de garde et réduisent les inégalités d'accès. Rutter, J., & B. Evans. 2011. Informal childcare: Choice or Chance? A literature review. London: DaycareTrust. Caring for children in Europe, How childcare, parental leave and flexible working arrangements interact in Europe, Barbara Janta

1. Réciprocité formelle entre Réseau-L et réseaux voisins pour les accueils ponctuels (déménagements, ruptures de prise en charge, besoins atypiques).
2. Conventions-cadres interréseaux harmonisant priorités et barèmes, avec partage standardisé des listes d'attente et un vivier de places de dépannage coordonné.
3. Accords tripartites régionaux (communes–réseaux–grands employeurs) afin de mutualiser des réservations là où se concentrent les emplois.

Des outils communs (tableau de bord, guichet partagé, échanges de données) assureront la lisibilité et le pilotage sans lourdeur administrative.

5.3 Garde d'enfants dans les musées, halle de Beaulieu, maisons de quartier – activation des espaces dormant l'été

Chaque été, la demande de garde augmente alors que certaines infrastructures municipales tournent au ralenti. Nous proposons d'utiliser ces espaces dormants — musées, halle(s) de Beaulieu et maisons de quartier — pour offrir, en complément de l'offre existante, des accueils temporaires et sécurisés destinés aux familles lausannoises pendant les vacances scolaires.

Un guichet unique et une tarification alignée sur le barème municipal garantissent simplicité et équité.

5.4 Récompenser les jeunes professionnels qui restent à Lausanne : prime pour ceux qui s'installent plus de 5 ans à Lausanne après l'obtention de leur diplôme à Lausanne.

Pour lutter contre la fuite des jeunes actifs diplômé-e-s, nous souhaitons introduire une prime destinée aux moins de 35 ans qui s'installent et restent à Lausanne durant au moins 5 ans après l'obtention de leur diplôme¹¹. Cette prime pourra être versée en espèce et être majorée de 20% si elle est convertie sous forme de bons d'achat utilisables dans les commerces indépendants de la ville, renforçant ainsi par la même occasion le tissu économique local.

¹¹ Des villes comme Brême ou Utrecht ont expérimenté des exonérations fiscales pour retenir les jeunes diplômés. Ces dispositifs renforcent le tissu économique local. OECD. (2022). Regions and Cities at a Glance 2022.

https://www.oecd.org/en/publications/oecd-regions-and-cities-at-a-glance-2022_14108660-en.html

6 Économie & Fiscalité – Libérer les énergies locales

Une ville qui entreprend et crée de la valeur est une ville prospère et des investissements et services publics garantis grâce aux recettes fiscales. Notre alliance est consciente de cette réalité et veut redonner à nos PME et commerçants l'espace d'entreprendre, de créer et d'animer Lausanne. A cette fin, le rôle de l'administration communale doit être de soutenir celles et ceux qui ont la volonté de faire de notre ville un centre économique dynamique.

Pour renforcer durablement l'attractivité économique de Lausanne et accompagner tous les acteurs locaux, nous proposons les mesures suivantes.

6.1 Création d'un bureau de délégué au commerce

Nous soutenons la mise en place d'un Bureau de l'économie et du commerce calqué sur les pratiques de villes suisses disposant d'une interface économique communale, comme Genève (Délégation à l'économie) et Zurich (Economic Development). Ce bureau permettrait de coordonner de manière proactive les relations avec les commerçants et d'améliorer la communication sur les événements et travaux et agirait en point d'entrée unique pour les entreprises locales, sur le modèle bernois (Wirtschaftsamt), avec des outils concrets (info-travaux, calendrier des animations, médiation pendant les chantiers, appui à l'obtention d'autorisations)¹². Il piloterait aussi une stratégie pro-startups, en s'inspirant des écosystèmes bâlois (Innovation Hub/tech park) et fribourgeois (bluefactory), en valorisant le patrimoine immobilier communal pour offrir des espaces flexibles, temporaires ou à loyers adaptés. Le bureau développerait des partenariats avec les acteurs cantonaux et régionaux de la promotion économique pour maximiser l'effet-levier des soutiens existants. Enfin, il publierait un rapport annuel sur l'activité commerciale et l'impact des actions menées, garantissant transparence et amélioration continue.

6.2 Alléger la charge fiscale

La Ville de Lausanne pourrait s'inspirer du dispositif mis en place par la commune française de Sisteronais-Buëch, qui soutient ses commerçants par une aide dégressive sur plusieurs années¹³. Le projet consisterait à offrir aux petits commerçants et PME lausannoises, confrontés à des loyers commerciaux supérieurs d'au moins 20 % à la médiane du marché, un soutien sous forme d'allègement fiscal ou de subvention annuelle. Cette aide serait accordée pour un maximum de 5 ans, avec un montant dégressif chaque année (20 %, 16 %, 12 %, 8 %, 4 %). Un plafond annuel par bénéficiaire garantit la maîtrise budgétaire du dispositif.

¹² Cf. à ce propos:

<https://www.bern.ch/politik-und-verwaltung/stadtverwaltung/prd/wirtschaftsamt>
<https://www.geneve.ch/public/entreprises/delegation-economie>
<https://www.bs.ch/en/schwerpunkte/portrait/economie-et-travail/innovation-hub-base>
<https://bluefactory.ch/> ;

¹³ Cf. à ce propos :

<https://www.sisteronais-buech.fr/travailler-sur-le-territoire/developper-son-entreprise/appui-aux-commerces-a-lartisanat-et-aux-entreprises/>

L'objectif est de préserver le tissu économique local et d'éviter la disparition des commerces indépendants pénalisés par des loyers excessifs.

6.3 Taxer les locaux commerciaux inoccupés

À l'image de la taxe d'incitation existant dans le canton de Vaud pour les terrains non bâtis, Lausanne pourrait instaurer un dispositif similaire visant les bâtiments commerciaux laissés vides et non entretenus¹⁴. Après une période de tolérance de 24 mois d'inoccupation, les propriétaires se verraient appliquer une taxe annuelle progressive, calculée en pourcentage de la valeur fiscale du bien. Le taux débiterait à un niveau modéré (par exemple 1 % la première année) et augmenterait chaque année (par paliers de 0,5 % ou 1 %) jusqu'à un plafond prédéfini, afin de rendre la vacance prolongée financièrement dissuasive.

Ce mécanisme encouragerait les propriétaires à rénover, louer ou vendre leurs biens plutôt que de les laisser volontairement inoccupés pour maintenir des loyers élevés. Les recettes générées pourraient être réinvesties dans la revitalisation commerciale et l'embellissement des quartiers concernés. L'objectif est de préserver l'attractivité du centre-ville et de lutter contre la spéculation immobilière nuisible au dynamisme urbain.

6.4 Assouplir les horaires des petits commerces (peu de coûts, gros impact)

Nous sommes convaincu-e-s qu'un modèle d'ouverture plus flexible – notamment grâce à une redéfinition des zones touristiques et en tenant compte également des horaires de bureaux des client-e-s – permettrait à certains commerces de saisir des opportunités pour développer leur activité¹⁵.

¹⁴ Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC-VD), cf. art. 52, alinéa 2, lettre b LATC.

¹⁵ En France, la réforme des "zones touristiques" a permis une plus grande souplesse des horaires, boostant l'activité locale sans coûts publics directs. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4248184>

7 Une administration digitalisée, efficace et responsable

Notre vision pour l'administration communale est celle d'un service public moderne, agile et véritablement au service de toutes et tous. Avec la dette par habitant-e la plus importante et la fiscalité la plus lourde de Suisse, Lausanne fait pâle figure en termes de gestion budgétaire. Ce fardeau pèsera directement sur les générations futures. Cette dette génère également le paiement de dizaines de millions d'intérêts à des organismes financiers, paradoxe surprenant pour une majorité se revendiquant de gauche.

Face à ce constat préoccupant, nous souhaitons agir. Il est temps d'appliquer des mesures pour augmenter les économies d'échelle au sein de l'administration, de recentrer l'action publique sur les missions essentielles de la commune envers ses habitant-e-s et mettre fin au gaspillage de ressources.

Afin d'amorcer ce virage indispensable en termes de gestion budgétaire, nous proposons les mesures suivantes.

7.1 Un plan de digitalisation de l'administration communale

Pour déployer une administration digitalisée, il faut une vision et un plan¹⁶. Ce déploiement doit être accompagné d'une politique d'audit interne qui se centre sur ces questions. En effet, en plus d'alléger la charge de travail des employé-e-s de l'administration, il offre la possibilité d'utiliser les services de façon digitale dans le plus de cas possible permettant un réel gain en temps et en énergie pour les administré-e-s.

Nous nous engageons à mettre l'accent sur la protection des données des utilisateurs dans ce cadre et à créer des cellules d'accompagnement des usagers pour la transition digitale - voire en maintenant les canaux traditionnels en fonction des besoins et des services. A ce titre, les collaborations publics-privés avec des start-ups innovantes et locales sont également à chercher dans ce domaine (cf. 4.3 et 6.1 notamment).

¹⁶ Tallinn (Estonie) et Genève ont développé des guichets virtuels sécurisés (e-ID, e-guichet) avec une politique stricte de protection des données (RGPD + ISO 27001). OECD (2015), OECD Public Governance Reviews: Estonia and Finland: Fostering Strategic Capacity across Governments and Digital Services across Borders, OECD Public Governance Reviews, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264229334-en>.

7.2 Introduire une progression salariale basée sur le mérite

Conscients qu'il est nécessaire d'optimiser les charges fixes de la ville de Lausanne au vu de sa situation financière précaire, nous proposons d'introduire une politique salariale calquée sur celle appliquée aux fonctionnaires de la Confédération. Dans ce système, les annuités ne sont plus automatiques ; elles sont accordées en fonction du mérite, de l'évaluation annuelle et de l'atteinte des objectifs fixés de façon bisannuelle avec la hiérarchie¹⁷. Lier performance et rémunération permettrait d'améliorer l'efficacité de l'administration et d'éviter une croissance incontrôlée des effectifs, tout en limitant l'indexation automatique pour les très hauts revenus.

7.3 Une indexation pour celles et ceux qui en ont vraiment besoin

Nous proposons également que l'indexation des salaires soit accordée de façon décroissante dès que le revenu dépasse 8'000 CHF mensuels pour être totalement supprimé dès un revenu supérieur à 12'000 CHF.

50% des économies générées par cette mesure pourraient être injectées dans la valorisation des classes salariales basses.

7.4 Postes non remplacés au départ à la retraite et réévalués à chaque départ

Nous proposons que chaque départ (démission/retraite/licenciement) aboutisse à une réévaluation des besoins internes par rapport à ce poste et à une décision sur l'opportunité de le maintenir ou non¹⁸.

¹⁷ La Confédération suisse utilise un système de progression salariale indexée sur l'évaluation annuelle. Lier performance et rémunération augmente l'efficacité. Administration fédérale des finances (2023). Système de rémunération de la Confédération. <https://www.epa.admin.ch/epa/fr/home/themes/systeme-salarial.html>

¹⁸ Le modèle néerlandais a réduit les effectifs de 10 % via attrition contrôlée (réduction progressive des effectifs - généralement dans une administration ou une entreprise publique - sans procéder à des licenciements directs) tout en accélérant les délais de traitement par la simplification des processus. Bouckaert, G., Peters, B. G., & Verhoest, K. (2010). The Coordination of Public Sector Organizations. Palgrave Macmillan

8 Culture – Pour une culture populaire

Lausanne est une ville culturelle et surtout, une ville multiculturelle. Nous voulons renforcer une culture vivante, ouverte et accessible à toutes et tous : une culture qui respire, qui rassemble, qui fait vibrer le vivre-ensemble et qui est accessible aux non-initié-e-s. A ce jour, seuls 6% des Lausannois-e-s utilisent régulièrement l'offre culturelle lausannoise. Il est urgent de repenser l'accès, la visibilité et la diversité de la culture lausannoise pour qu'elle devienne réellement populaire, inclusive et présente dans le quotidien de chacune et chacun.

Pour démocratiser la culture, élargir les publics et soutenir la créativité locale, nous proposons les mesures suivantes.

8.1 Billets à prix réduits : pour étudiants, chômeurs et jeunes adultes à l'Opéra, l'OCL, le Béjart Ballet – démocratiser l'excellence.

Nous souhaitons la mise en place de billets à prix réduit pour les étudiants, les chômeurs et les jeunes adultes afin de favoriser un accès plus équitable aux grandes institutions culturelles lausannoises telles que l'Opéra, l'OCL ou le Béjart Ballet. Inspirée de dispositifs comme la carte *Culture* en Belgique ou le *Pass Jeune* à Paris, cette mesure permettrait de démocratiser l'excellence artistique tout en stimulant la fréquentation des établissements culturels¹⁹.

8.1 Création d'un fonds pour la culture populaire.

Nous nous engageons pour la création d'un fonds pour la culture populaire géré entièrement par une commission composée d'externes à l'administration communale dont les membres devront être intégralement renouvelés tous les 3 à 5 ans. Nous voulons ainsi ouvrir le soutien financier de la ville à d'autres acteurs culturels que celles et ceux quasi institutionnalisés.

¹⁹ La carte "Culture" en Belgique ou le Pass Jeune à Paris permettent l'accès à des spectacles de haut niveau à des tarifs de 1–5 €, avec impact mesuré sur la fréquentation (+28 %). Paris Musées. (2023). Rapport annuel : accès des jeunes à la culture.

https://www.parismusees.paris.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2024-09/RA2023_NUMERIQUE.pdf